

de manipulateur d'électroradiologie médicale

RNCP4858 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Sigle	DE — Diplôme d'Etat
Code(s) NSF	331t
Formacode(s)	43497
Code(s) ROME	J1306
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	20/05/2022

Certificateur(s)

MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA PREVENTION · SIRET : 13001653800014

Ministère chargé de la santé

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le manipulateur d'électroradiologie médicale est un professionnel de santé qui, sur prescription et sous la responsabilité d'un médecin, participe directement à la réalisation des investigations relevant de l'imagerie médicale (radiologie classique, scanographie, I.R.M) de la médecine nucléaire et des traitements (radiothérapie). Il a à la fois un rôle soignant et médico-technique du fait de l'utilisation de machines de haute technicité.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le manipulateur d'électroradiologie médicale est un professionnel de santé qui, sur prescription et sous la responsabilité d'un médecin, participe directement à la réalisation des investigations relevant de l'imagerie médicale (radiologie classique, scanographie, I.R.M) de la médecine nucléaire et des traitements (radiothérapie). Il a à la fois un rôle soignant et médico-technique du fait de l'utilisation de machines de haute technicité.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le manipulateur d'électroradiologie médicale est au cœur des nouvelles technologies (IRM, médecine nucléaire etc...). Cette profession s'exerce uniquement à titre salarial au sein des établissements de santé (hôpitaux, cliniques) et dans des centres ou cabinets d'imagerie privés.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Manipulateur d'électroradiologie médicale

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail /

DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi, Conditions de travail contraignantes
Salaire médian (mensuel)	2 000 €
Diplôme le plus fréquent	Bac général, technologique, professionnel ou équivalent en services aux personnes (42 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V3X70 — Techniciens médicaux et préparateurs · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	7 237
Jugés difficiles à recruter	58 %
Emplois saisonniers	10 %
Familles professionnelles (FAP)	V3X70 — Techniciens médicaux et préparateurs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Le préfet de région nomme, sur proposition du directeur régional des affaires sanitaires et sociales, après en avoir informé le médecin inspecteur régional de la santé ou son représentant, les différents membres du jury. Le jury de l'examen est présidé par le médecin inspecteur régional de la santé ou son représentant. Il comprend : « a) Le directeur et le directeur technique dans les instituts où le directeur est un médecin, ou le directeur et le conseiller scientifique dans les instituts où le directeur est un manipulateur d'électroradiologie médicale ;

« b) En nombre égal, d'une part, des médecins et des enseignants ayant des connaissances particulières dans chacune des matières contrôlées et, d'autre part, des professionnels, surveillants ou manipulateurs d'électroradiologie médicale en exercice ayant encadré des élèves en stage.

« Si le nombre de candidats le justifie, le préfet de région peut augmenter le nombre des membres du jury, en respectant les proportions prévues pour le jury de base.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

idem

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	20/05/2022
--	------------

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/4858/>